



Notes pour une allocution de la présidente de la FCFA, Mme Marie-France Kenny

Au Comité permanent des Langues officielles de la Chambre des communes,
dans le cadre de l'étude *Évaluation de la Feuille de route : amélioration des programmes et de la
prestation des services*

Ottawa, 1^{er} mai 2012

SEULE LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI

Messieurs et mesdames les députés,

Je tiens à vous remercier d'avoir invité la FCFA à comparaître à nouveau dans le cadre de votre étude sur la *Feuille de route pour la dualité linguistique*. Je m'appelle Marie-France Kenny, je suis la présidente de la Fédération, et je suis accompagnée aujourd'hui de notre directrice générale, Mme Suzanne Bossé.

C'est un privilège pour nous de fermer la marche en ce qui a trait aux organismes des communautés francophones et acadiennes qui ont témoigné devant vous. Cela nous donne une belle occasion de nous appuyer sur tout ce qui a été dit pour imaginer l'avenir et jeter les bases de la prochaine initiative, le GPS qui succédera à la Feuille de route à compter de 2013.

Les deux grands piliers de la *Feuille de route pour la dualité linguistique* sont la participation de tous les Canadiens à la dualité linguistique et l'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. C'est à ces objectifs que les initiatives et les projets nés de la Feuille de route se sont consacrés. Les organismes des communautés qui ont comparu devant vous ont décrit assez éloquemment les résultats qui ont été atteints à cet égard. Ils vous ont parlé des défis, mais aussi des réussites. Des difficultés rencontrées, mais aussi des occasions saisies. Le rapport de mi-parcours publié par Patrimoine canadien il y a quelques semaines parle lui aussi de certains succès et avancées, tout en étant quelque peu laconique sur les défis.

Ce que nous retenons des témoignages devant ce comité et du rapport de mi-parcours, c'est que si on se tourne vers l'avenir, les deux objectifs de la Feuille de route demeurent tout à fait pertinents. Cela nous amène à recommander que l'initiative gouvernementale qui prendra la relève de la Feuille de route à compter de 2013 vise elle aussi la participation de tous les Canadiens à la dualité linguistique et l'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Regardons maintenant la question du contenu de cette prochaine initiative gouvernementale. À cet égard, les communautés francophones et acadiennes se sont déjà donné des priorités de développement dans le *Plan stratégique communautaire*, né de la vaste concertation qu'a été le *Sommet des communautés francophones et acadiennes* en 2007. Les représentants communautaires qui ont comparu devant vous sont tous membres du Forum des leaders, un regroupement de 43 organismes et institutions engagés à la mise en œuvre de ce plan. Plusieurs d'entre eux vous en ont d'ailleurs parlé.

Considérant les objectifs que nous venons de recommander, il serait tout à fait logique et naturel que l'initiative qui succédera à la Feuille de route s'arrime de près au Plan stratégique communautaire. Après tout, le gouvernement et les communautés recherchent le même résultat : des collectivités où les individus ont tout ce qu'il faut pour réussir et pour contribuer à l'essor de notre pays.

Le *Plan stratégique communautaire* comporte cinq grands chantiers, et trois d'entre eux montrent la voie quant aux priorités de l'initiative qui prendra la relève de la Feuille de route. Ces chantiers, *Notre population*, *Notre espace* et *Notre développement*, s'alignent eux aussi de près aux priorités du gouvernement.

Quand on parle de *Notre population*, on parle de renforcement du poids démographique de nos communautés. On parle d'appui aux jeunes et aux familles afin qu'ils puissent transmettre la langue française et renforcer leur sens identitaire grâce à un accès accru aux activités culturelles et patrimoniales et grâce à des programmes de soutien au développement de l'enfant. On parle aussi de

stratégies de promotion, d'accueil, d'intégration et de rétention de migrants et d'immigrants qui s'établiront chez nous pour réussir et contribuer à l'essor de nos collectivités et de nos régions.

Notons d'ailleurs que les investissements de la Feuille de route ont permis au ministère de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme de mieux appuyer nos collectivités dans l'atteinte des objectifs du *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*. Cet appui devrait être reconduit et étendu afin de renforcer également les capacités des communautés elles-mêmes à cet égard. L'initiative qui succédera à la Feuille de route devrait également viser le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en vue d'outiller les communautés et les ambassades pour un travail de promotion à l'étranger.

Le chantier *Notre espace* parle de l'accès des citoyens et des citoyennes francophones à une vaste gamme d'activités et de services en français livrés avec efficacité, qui leur permettent de participer activement à la croissance de leur communauté. Il est question ici d'un continuum de services qui touche tous les aspects de la vie quotidienne, de l'éducation à la santé, de la justice à la culture, de la jeunesse aux aînés. Ce chantier aborde aussi l'enjeu de la responsabilisation, de la prise en charge et de l'engagement des citoyens envers la croissance et le bien-être économique et social des collectivités, et cela m'amène à une considération importante pour les priorités de l'initiative qui succédera à la Feuille de route.

La mise en œuvre de la Feuille de route s'est faite par le biais d'un réseau associatif bien concerté et engagé auprès des francophones. Si la Feuille de route a mis l'accent sur le service au citoyen, ce sont les organismes et institutions des communautés qui ont effectué cette prestation de services. Ils l'ont fait sans un renforcement significatif de leurs capacités. Or, il nous semble que plus on investit dans les capacités du prestataire du service, plus on obtient de retour sur notre investissement en termes d'efficacité, de résultats et de satisfaction de la clientèle.

Il est donc important que l'initiative qui succédera à la Feuille de route aborde la question de la prestation de services en tandem avec celle du renforcement du réseau des associations et organismes qui, d'un bout à l'autre du pays, sont branchés sur le citoyen et sont le mieux en mesure d'effectuer cette prestation de services à moindre coût.

Passons enfin au chantier *Notre développement*. Les communautés francophones et acadiennes s'y donnent comme objectif de pallier au vieillissement de la population et à l'exode rural, de stimuler l'emploi et la croissance économique. Elles veulent le faire en misant sur le dynamisme de leurs réseaux, leur entrepreneuriat privé et collectif et des stratégies novatrices de développement local sur le renforcement du capital humain, l'acquisition des compétences nécessaires à la réussite de tous, ainsi que la reconnaissance des titres de compétence étrangers.

Il est essentiel, à cet égard, que l'initiative qui succédera à la Feuille de route comprenne notamment des investissements dans la formation de la main-d'œuvre, que ce soit au niveau des compétences essentielles comme l'alphabétisation ou de l'éducation postsecondaire. Il est également important de soutenir l'entrepreneuriat et d'appuyer les initiatives de tourisme culturel et patrimonial.

Voilà donc, en quelques grands coups de pinceau, un portrait général qui montre les arrimages entre le *Plan stratégique communautaire* et ce qui deviendra une prochaine Feuille de route pour la dualité linguistique. Je tiens absolument par ailleurs à souligner l'importance d'assurer que les grandes

initiatives de la présente Feuille de route ne se terminent pas au 31 mars 2013. Ces initiatives ont créé un élan qui ne devrait pas être freiné alors que les bénéfices se font sentir.

Je tiens à ajouter quelques mots sur toute la question de la participation des Canadiens à la dualité linguistique. À cet égard, la présente Feuille de route a mis de l'avant un certain nombre d'initiatives, dont la mise en place du Portail linguistique du Canada et un accès universel au logiciel Termium. Quoique ces initiatives soient louables, il est important de faire la distinction entre le renforcement de la dualité linguistique dans la fonction publique et dans la société canadienne. Alors que l'initiative qui succédera à la Feuille de route nous amènera vers 2017 et le 150^e anniversaire du Canada, nous verrons d'un bon œil des initiatives qui créeraient des occasions de dialogue et d'échange entre les Canadiens et créeraient une meilleure compréhension et un plus grand engouement pour la dualité linguistique.

Je vous livre en terminant quelques concepts-clef sur la gouvernance de la prochaine Feuille de route pour la dualité linguistique. Nous estimons que le succès de cette nouvelle initiative dépendra de la précision avec laquelle on définira les rôles et les responsabilités de ceux et celles qui sont appelés à la mettre en œuvre. Je parle ici non seulement des institutions fédérales, mais aussi des gouvernements provinciaux et territoriaux et de nos communautés. Il est important qu'on crée un cadre de gestion et d'imputabilité et que nos communautés puissent participer à la définition des objectifs, des indicateurs et des échéanciers.

D'autre part, les organismes et institutions des communautés seront sûrement appelés à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de cette nouvelle Feuille de route, comme ils l'ont fait pour la Feuille de route actuelle. Dans une optique de planification des services et pour assurer le succès de cette initiative, il est important que tous aient un bon portrait de la mise en œuvre de celle-ci au fur et à mesure qu'elle se fait. Nous recommandons que la prochaine Feuille de route soit dotée d'un tableau de bord qui permettra de suivre les investissements au fur et à mesure qu'ils se font, par ministère, par année et par programme.

Pour conclure, j'aimerais vous laisser avec une réflexion d'ordre plus général. Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'honorable James Moore, nous a demandé l'automne dernier quelle histoire nous, les communautés francophones et acadiennes du Canada, aimerions raconter au terme d'une prochaine Feuille de route, à l'horizon 2017-2018 et dans le contexte des célébrations du 150^e anniversaire du Canada.

Nous aimerions raconter que l'appui du gouvernement fédéral a permis aux communautés francophones et acadiennes de faire des pas de géant sur la voie de l'égalité réelle. Qu'on a cessé de nous voir uniquement comme des minorités, mais plutôt comme des citoyens à part entière qui, forts de leur spécificité et de cette égalité réelle, contribuent pleinement à l'essor et à la prospérité économique. Que nous sommes plus confiants que jamais que nos enfants et nos petits-enfants pourront, après nous, continuer à bâtir ce pays dans les deux langues officielles. Enfin, que les Canadiens et les Canadiennes auront plus que jamais eu l'occasion de se parler, de se comprendre et d'apprécier toute la richesse de notre diversité et de notre dualité linguistique.

Je vous remercie et je suis prête à répondre à vos questions.